

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS STATION SERVICE SIMPLY MARKET (ATAC) à PONTAUMUR

Description de l'établissement

Nom : STATION SERVICE SIMPLY MARKET (ATAC)
Adresse : 6 RUE DE NIEDERWETH
Commune principale : PONTAUMUR (63283)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 24/05/2023

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00126130101
Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : Cette ancienne station-service de distribution de carburants a été exploitée jusqu'en 2017. Un diagnostic des sols et des eaux souterraines, réalisé en 2014-2015 a montré un impact en hydrocarbures totaux et ponctuellement en BTEX. Des travaux de dépollution des sols ont été réalisés en 2017 principalement dans les sols entre 0,8 et 2,4 m. de profondeur. L'absence de phase flottante sur le toit de la nappe a conduit à ne pas traiter les eaux souterraines comme une zone source. A l'issue des travaux, le site est considéré comme régulièrement réhabilité, avec présence de pollution résiduelle. En cas de nouvel usage du site, conformément à la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués, et compte tenu des activités exercées et de la pollution résiduelle, il appartiendra à tout nouvel utilisateur/aménageur de ce site de réaliser un plan de gestion pour s'assurer de la compatibilité des milieux avec les usages projetés.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 20/06/2021

Enjeux et environnement : La station service est localisée sur le parking du supermarché Simply Market situé 6 rue Niederweth à Pontaumur, en bordure de la rue de Paroueix. Le site est localisé au Nord-Ouest du centre-ville de la commune.

Le site repose sur des alluvions et colluvions de fond de vallon occupant le lit majeur des rivières Saunade et Sioulet. Le terrain est composé de remblais sableux avec graves et scories jusqu'à 1m de profondeur, d'argiles sableuses marron-gris jusqu'à 2,8 m de profondeur, de sables graveleux marron à beiges issus de l'altération du socle granitique

jusqu'à 3,5 m de profondeur, et le socle granitique.

La nappe alluviale présente à faible profondeur semble être peu exploitée (absence de forage d'eau recensé dans la base de données du BRGM). Les ouvrages piézométriques installés sur site mettent en évidence la présence d'arrivée d'eau entre 3,99 et 4,08 mètres de profondeur, avec un sens d'écoulement vers la rivière Saunade (vers le Nord).

Description³ :

La station service comprend plusieurs installations :

- deux pistes de distribution
- une capacité de stockage enterré de 100 m³ :
- un compartiment de 20 m³ pour de l'essence sans plomb 98
- un compartiment de 20 m³ pour de l'essence sans plomb 95
- deux compartiments de 30 m³ pour du gasoil
- une zone de dépotage (dissociée de la cuve enterrée)

La société ATAC confie à ANTEA GROUP la réalisation d'un diagnostic environnemental de la qualité des sols et un diagnostic complémentaire sur la qualité des eaux souterraines. Trois piézomètres (Pz1, Pz2, Pz3) sont implantés. Les investigations révèlent un impact par les hydrocarbures totaux et volatils, et ponctuellement par les BTEX sur les sols et eaux souterraines. On note un impact généralement plus important en profondeur confirmant l'accumulation d'hydrocarbures sur la nappe phréatique et suggérant que celle-ci est impactée.

En 2015, dans le cadre du projet de démantèlement de la station service, ANTEA GROUP réalise un plan de gestion. Ce document constitue le bilan coûts-avantages des mesures de gestion possibles et garantissant une compatibilité de l'état du sol et du sous-sol avec l'usage futur envisagé à savoir parking pour les usagés du supermarché. Il préconise de mettre en œuvre l'excavation des sols pollués et leur traitement hors site complété par un suivi environnemental des eaux souterraines.

Le 11/09/2017, les travaux de démantèlement et de mise en sécurité de la station service sont réalisés par la société TOKHEIM. Les travaux de dépollution ont lieu du 11/09/2017 au 05/10/2017 par la société GAUTHEY. La cuve étant très proche du bâtiment existant, il est décidé d'extraire uniquement 3 compartiments de la cuve et de laisser le 4ème en place tout en l'inertant par remplissage de gravillons 6/10. 1068 tonnes de terres impactées en hydrocarbures sont excavées et traitées hors site en filière agréée (Biocentre). Les prélèvements en bord de fouille montrent des concentrations résiduelles marquées en hydrocarbures totaux C10-C40 (jusqu'à 4700 mg/kg MS) et dans une moindre mesure en hydrocarbures volatils C5-C10 (420 mg/kg MS) et en BTEX (7,4 mg/kg MS) notamment au niveau du battement de la nappe présente sur une épaisseur moyenne de 1,3 m, entre une bande de terre saine d'une épaisseur moyenne de 1,7 m et le socle granitique sain. D'un point de vue environnemental, la source de pollution est coupée, les terres les plus impactées sont excavées et les eaux souterraines ne présentent pas de flottant. D'un point de vue technique et économique, les travaux atteignent une limite de part les coûts financiers, la proximité des fondations du supermarché et la limite de la propriété. La fouille est remblayée avec des matériaux de différentes granulométries issus de carrière. Une analyse des risques résiduels (ARR) montre que la pollution résiduelle est compatible du point de vue sanitaire pour l'usage actuel du site (parking) et pour l'ensemble des cibles.

En novembre 2017 et mai 2018, un suivi des eaux souterraines est

réalisé à partir de Pz1 (amont) et de deux nouveaux piézomètres (Pz4 et Pz5), Pz2 et Pz3 ayant été détruits lors des travaux de démantèlement. Les hydrocarbures totaux sont absents ou présents en concentration inférieure à la limite de quantification. De faibles anomalies sont observées en BTEX sur l'ensemble des piézomètres (maximum à 2,1 µg/L) en novembre 2017. En mai 2018, les BTEX sont absents ou présents en concentration inférieure à la limite de quantification. (< 1 µg/L) Celles-ci sont non significatives d'un risque sanitaire ou pour l'environnement. Sur proposition de l'exploitant, l'inspection des installations classées accepte l'arrêt de la surveillance par courriel du 3 juillet 2018.

En juin 2020, la société PAREA a transmis une déclaration de cessation d'activité partielle concernant la station service SIMPLY MARKET de Pontamur. Dans ce cadre, une inspection du site a été réalisée en septembre 2020. Cette dernière a permis de constater la présence d'un revêtement étanche des zones de circulation à l'endroit de l'ancienne station-service et l'absence d'espaces verts, cultures de denrées comestibles et d'utilisation des eaux souterraines sur la zone considérée.

Au vu des ces aménagements, la cessation d'activité de l'ancienne station-service est autorisée à être administrativement actée

Cependant, une pollution résiduelle subsiste et nécessite d'en garder l'information dans un but de compatibilité avec les usages futurs du site.

Ainsi l'état propose d'inscrire cette parcelle en secteur d'information sur les sols (SIS).

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

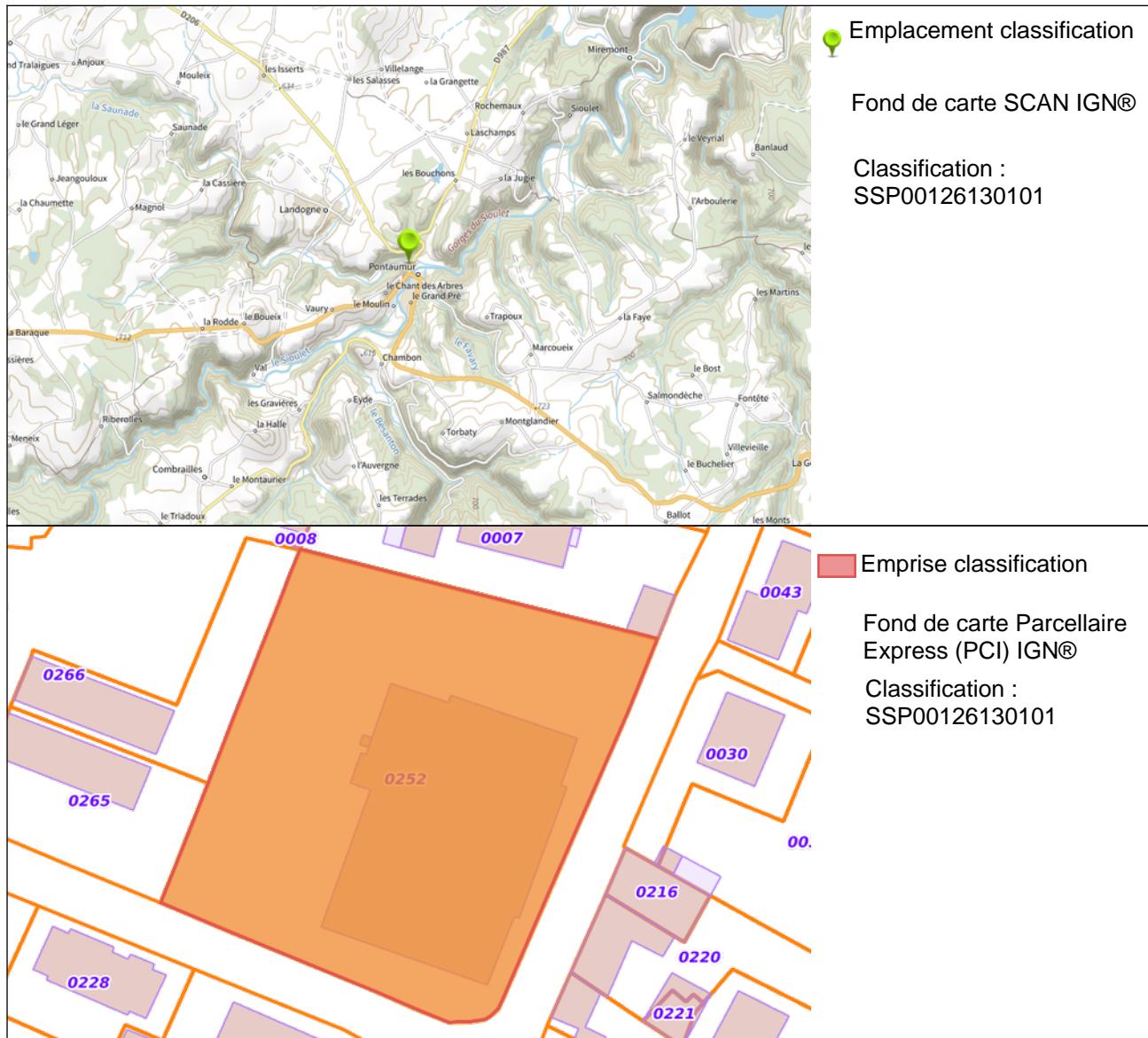
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Pontamur	1	AP	0252	63

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 674628.6806596715, Lat. : 6530064.988940839

Superficie estimée :

5527 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.